



NOM Coulombe Lise		DATE DE NAISSANCE 59/02/13	
ADRESSE 885 A Labelle J6X 1L9	VILLE Terrebonne	TÉLÉPHONE 964-9066	

Q: Qu'est-ce qui s'est passé aujourd'hui concernant votre ex-conjoint?
R: Vers 10h30 mon ex s'est présentée chez moi. Il est tout simplement entré dans la maison car la porte de côté n'était pas barrée. Il m'a demandé s'il y avait du courrier pour lui. Il enchaînait avec des questions; quand est-ce que tu vas me payer la maison? Là je lui ai répondu que la maison on réglerait tout ça quand il me ferait un prix raisonnable. Là il m'a dit "ma tabarnac tu vas sortir avant". Je lui ai dit, est-ce que c'est des menaces que tu me fais. Il m'a répondu oui. Il m'a dit que si c'est du trouble que je veux qu'il m'en ferait. Il m'a dit cela devant les enfants. Là il a recommencé à discuter à propos du courrier. Je lui ai répondu que je lui donnerais son courrier à condition qu'il sorte de la maison. Je lui ai dit que s'il n sortait pas, j'appellerais la police. Là il m'a répondu "ma maudite chiennne, appelle là, la police" Il s'est levé et s'est dirigé vers moi et il m'a donné une poussée sur l'épaule droite. Là il s'est calmé un peu, il s'est rassis dans les marches et il continuait à argumenter. Là il a demandé à mon garçon Jérémy d'aller chercher le courrier. Ce dernier est allé le chercher et avant qu'il ne lui donne, je lui ai enlevé des mains pour le biter car j'en ai à mon nom aussi. Là mon ex s'est levé et il est allé le chercher des mains de mon garçon. Là je me suis levé pour aller vérifier le courrier et mon ex m'a redonné une poussée à la même épaule. Là j'ai répliqué par un coup de poing et il m'a dit qu'il appellerait la police. Là on s'est chicané à propos du courrier. J'ai dit à mon gars Jérémy d'aller appeler la police mais mon ex est parti derrière lui, il a défoncé la porte qu'il a RD barré Jérémy avait barré. Il a alors dit à Jérémy de sortir et ce dernier par la peur l'a fait. Moi pendant ce temps je suis sorti chez une voisine pour vous appeler. Quand je suis revenue chez moi il était parti.

Q: La maison appartient à qui?

R: Elle est à nos deux mais la cour civile a déterminé qu'elle m'appartient.

Q: Peut-il mettre ses menaces à exécution?

R: Oui car il devient de plus en plus agressif envers moi et les enfants.

Q: Possède-t-il des armes?

R: Non. Aucune.

Q: Autre chose à ajouter?

R: Non.

Signature du déclarant: Lise Coulombe

MODALITÉS DE LA DÉCLARATION		ENDROIT	
PRISE PAR (NOM, GRADE) Richard Desjardins ag/ci	SECTION 885 A. Labelle	NO CHAMBRE	
POLICIER TÉMOIN (NOM, GRADE) B. Jannerum # 53	HEURE 11 20	DÉBUTE A DATE 9308 23	
MISE EN GARDE DONNÉE PAR (NOM, GRADE)	HEURE 11 59	TERMINE A DATE 9308 23	